

Réactions et interventions face à un accident de plongée

Soumis par Rodolphe MARY

02-05-2007

Dernière mise à jour : 02-05-2007

Le certificat de compétence réactions et interventions face à un accident de plongée ou RIFAP est délivrée, en France, par la Commission Technique Nationale de la FFESSM. Il n'a de valeur qu'au sein de cette fédération et d'autres écoles ou fédérations assurent d'autres qualifications en sauvetage sub-aquatique.

La formation conduisant à la délivrance de cette compétence a pour objet l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la bonne exécution des gestes destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime d'accident de plongée, avant sa prise en charge par les services de secours.

Prérequis

- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
- L'âge minimum requis est de 16 ans. Les candidats de moins de 18 ans doivent présenter une autorisation écrite du responsable légal.
- Les acquis peuvent être validés en une ou plusieurs séances. En ce qui concerne les capacités numérotées 4, 5 et 6, le volume horaire global de formation alloué devrait être au minimum de 8 heures.
- Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situations d'accidents simulés.

Capacités

Connaissances, savoir-faire et savoir être Commentaires et limites Critères de réalisation

- 1 Communication entre plongeurs lors d'un accident de plongée. Connaissance des signes normalisés de la FFESSM et réponses adaptées aux circonstances de l'accident. Rapidité d'intervention et prise en charge de l'accidenté.
- 2 Mise en sécurité de l'accidenté. Réaliser une technique de tractage puis de hissage sûre et adaptée à l'embarcation utilisée, pour mettre l'accidenté hors d'eau et le débarrasser de toute entrave aux fonctions vitales Maîtrise du tractage, maîtrise du hissage, mise en sûreté de l'accidenté.
- 3 Récupération des plongeurs de la palanquée. Vérifier la composition de la palanquée, relever ses paramètres de plongée, et assurer le regroupement du matériel de celle-ci. Le plongeur doit recueillir le maximum d'éléments permettant la prise en charge et la surveillance de la palanquée.
- 4 Coordination et partage des différentes opérations liées à l'accident. Rôle de chacun en fonction des compétences présentes. Assurer la liaison entre les divers intervenants. Maîtriser la gestion de crise.
- 5 Prise en compte des malaises de la victime et évaluation des fonctions vitales Reconnaissance des signes liés aux accidents de plongée et surveillance Le plongeur doit rassurer, interroger et analyser les détresses de la victime. Il doit surveiller l'évolution de l'état de la victime.
- 6 Mise en œuvre des techniques adaptées à l'état de la victime. Respect des recommandations de la Commission Médicale et de Prévention Nationale en matière d'accidents, dont :

- Ranimation cardio-ventilatoire - Inhalation - Insufflation O₂ à 100% à 15 litres par minute - Eau et aspirine 500 mg maximum en une prise, sauf allergie à l'aspirine ou refus de l'accidenté Application des techniques.
- 7 Appel aux secours.

Passation des informations aux urgences et suivi Adaptation des procédures d'appel aux conditions de pratique de l'activité.

En mer : connaissance des procédures d'appel par moyen maritime (VHF) Transmission auprès des organismes de secours adaptés (en mer : CROSS) des éléments concernant la victime et la situation de l'accidenté.

La mise en place de la formation, essentiellement pratique, puis de l'évaluation de cette compétence, se fait en milieu naturel et/ou en piscine. Elle est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mises en situations d'accidents simulés.

Il n'y a pas de contrôle des connaissances qui valident la bonne connaissance des techniques. La délivrance de cette attestation de compétence engage la responsabilité du ou des formateurs qui certifient qu'ils ont eux-mêmes constaté les aptitudes du candidat telles que définies dans les contenus de formation de ce module.

Les épreuves

- Manuel RIFAP du moniteur (FFESSM)